

Vos contacts utiles

Secrétariat L1 UFR STAPS

Angélique Fortun
secretariat-l1-staps@univ-nantes.fr
02 51 83 72 46

Les horaires d'ouverture du secrétariat :

	Matin		Après-midi	
LUNDI	8h30	12h00	13h30	16h30
MARDI	8h30	12h00	13h30	16h30
MERCREDI	8h30	12h00	FERME	
JEUDI	8h30	12h00	13h30	16h30
VENREDI	8h30	12h00	FERME	

Responsable pédagogique du portail L1 STAPS

Annabelle Paris-Bellard
Annabelle.paris@univ-nantes.fr

Enseignant chargé de mission Licence Accès Santé (LAS)

Aurélien Couedel
Aurelien.Couedel@univ-nantes.fr

Enseignante chargée de mission parcours spécifique (L+, etc...)

Céline Le Bras
Celine.le-bras@univ-nantes.fr



Bienvenue à l'UFR STAPS

Guide de l'étudiant.e, rentrée 2025



Nantes Université

Vos lieux d'études

Vos cours auront lieu :

- dans les locaux de UFR STAPS,
- dans le bâtiment F du site Recteur Schmitt,
- sur le campus santé en centre-ville, uniquement pour les étudiant.e.s de la Licence Accès Santé,
- dans les équipements sportifs de l'Université de Nantes et de Nantes Métropole.

Retrouvez les localisations des locaux et des équipements sportifs sur www.univ-nantes.fr/locauxstaps

Votre emploi du temps

Les enseignements ont lieu du lundi 7h45 au vendredi 19h00.

Ils sont organisés sur l'ensemble du semestre, soit sur un total de 12 semaines. Le volume horaire de chaque cours est réparti sur 2 semestres. Il est donc normal que certains cours ne figurent pas sur l'emploi du temps certaines semaines.

Votre emploi du temps (EDT) est accessible en ligne à partir de votre intranet rubrique « Vos webservices ». Vous y avez également accès depuis votre smartphone. L'application « UnivNantes » permet de consulter l'emploi du temps et être informé en temps réel des changements de cours.

L'assiduité aux TD et TP est obligatoire. Les absences non justifiées donnent lieu à une réduction de la note finale de l'enseignement concerné proportionnelle aux absences.

Le matériel

Matériel scolaire, en fonction de vos préférences de travail :

- Équipement informatique conseillé : Ordinateur personnel portable, 12 pouces, processeur récent, disque dur de 256 Go, 4 Go de ram, webcam intégrée. Il est préférable de s'équiper d'un antivirus. Afin de ne pas rencontrer de difficultés techniques ou d'incompatibilités avec certaines pratiques, nous vous conseillons d'éviter certaines machines fermées, qui ne permettent pas l'installation des logiciels demandés, tels que certains PC Ultraportables ou hybrides ou tablettes ou certains systèmes d'exploitation fermés (par ex Windows 10 "S", chromebook).
- Cahiers ou classeurs
- Trieur et blocs notes
- Stylos

Matériel sportif :

Vous pratiquerez 6 APS dans votre année universitaire. Vous connaîtrez celles que vous pratiquez au début de chaque semestre. A savoir, les 3 pour le 1er semestre en septembre et les 3 pour le 2ème semestre en janvier.

APS	Matériel nécessaire
Activités développement personnel	1 paire de chaussures de sport d'intérieur 1 tenue de sport 1 serviette
Athlétisme	1 paire de chaussures de sport d'intérieur avec semelle souple et amortissante (<i>La paire de chaussures à pointes n'est pas obligatoire.</i>) 1 tenue de sport
Gymnastique	1 tenue de sport
Judo	1 Kimono et 1 ceinture
Basketball	1 paire de chaussures de sport d'intérieur (pas de type running) 1 tenue de sport
Badminton	1 paire de chaussures de sport d'intérieur 1 tenue de sport 1 raquette de badminton
Football	1 paire de chaussures à crampons moulés et des protèges tibia 1 tenue de sport

+ une gourde d'eau.

+ nécessaire de toilette pour vous doucher après la pratique.

Des casiers sont disponibles au STAPS afin que vous puissiez y déposer votre sac.

Votre environnement numérique de travail

Lors de votre inscription vous avez reçu des codes de connexion pour accéder à votre environnement numérique de travail.

Identifiant : E+numéro d'étudiant

Mot de passe : Fourni sur votre certificat d'inscription, à personnaliser

Cet environnement numérique de travail vous permet de bénéficier :

- d'une adresse mail universitaire prénom.nom@etu.univ-nantes.fr, pour communiquer avec l'administration, vos enseignants ou vos tuteurs de stage
- d'un accès à l'intranet étudiant <https://intraetu.univ-nantes.fr> pour consulter les actualités, votre emploi du temps, vos notes et accéder aux outils en ligne et aux procédures de scolarité (résultats, inscriptions, VA...)
- d'un accès à la plateforme d'enseignement en ligne MADOC
- un espace de stockage et de partage de documents UNcloud

Retrouvez l'actualité de l'UFR STAPS et les informations utiles pour vos études sur le site staps.univ-nantes.fr et sur Instagram

De l'aide pour mieux réussir

Un enseignant référent est identifié pour chaque groupe. Cet enseignant référent est en quelque sorte le « professeur principal » que vous aviez en étant lycéen(ne)s. Il suivra vos résultats, échangera avec vous sur les difficultés éventuellement rencontrées au niveau scolaire, personnel et social. Quatre rendez-vous sont organisés sur l'année pour le suivi de scolarité mais vous pouvez vous adresser à ce référent en dehors de ces créneaux pour toute autre demande liée à votre parcours de formation en première année à l'UFR STAPS.

Si vous éprouvez des difficultés ou que vous vous interrogez sur votre parcours. Une référente de proximité à la réussite étudiante du pôle santé, se tient à votre écoute pour échanger avec vous. Pour vous aider dans votre organisation ou sur certaines matières, il vous sera proposé des temps de soutien avec des tuteurs étudiants des années supérieures (L3/master). Ce soutien pourra être d'ordre méthodologique (lié aux méthodes pour « mieux apprendre » à l'université) et/ou disciplinaire (lié aux connaissances scientifiques vues en TD/CM). Ces temps vous permettront, selon vos besoins, de vous sentir accompagné et guidé durant cette première année universitaire.

Mais qu'est-ce que c'est ?

La LAS :

La licence accès santé est une année de Licence contenant des enseignements correspondant au STAPS, des enseignements liés à l'option « santé » qui apportent les compétences nécessaires à la poursuite d'études en santé, des cours d'anglais, des modules pour découvrir les métiers de la santé, et une préparation aux épreuves permettant de candidater à la seconde année des études de santé.

La L+ :

Le parcours accompagné de la licence STAPS, nommé L+, est un dispositif d'accompagnement permettant la réussite des étudiants issus des baccalauréats professionnels et technologiques, grâce à un aménagement de la scolarité sur deux ans (L+1 et L+2).